

Que fait l'homoparentalité à la psychanalyse ?

Laurence Croix

► **To cite this version:**

Laurence Croix. Que fait l'homoparentalité à la psychanalyse ?. Pour un regard neuf de la psychanalyse sur le genre et les parentalités, 2018. hal-02529836

HAL Id: hal-02529836

<https://hal-univ-paris.archives-ouvertes.fr/hal-02529836>

Submitted on 7 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurie Laufer

Que fait l'homoparentalité à la psychanalyse ?

Au début de l'année 2013, la France a été agitée par les vifs débats que suscitait le projet de loi du gouvernement ouvrant le mariage aux personnes de même sexe. Manifestations, émissions télévisées, tables rondes radiophoniques : les « experts » de la famille et du couple, toutes disciplines confondues, se sont vus propulsés sur le devant de la scène médiatique, et parmi eux, un bon nombre de psychanalystes¹. Un argument récurrent des personnes anti-« mariage pour tous » portait sur la question de l'adoption et de l'homoparentalité et sur la menace que cette disposition légale faisait porter sur « la » famille. En 1999, pourtant, alors que l'on votait pour le pacte

Laurie Laufer, psychanalyste, professeure de psychopathologie clinique, université Paris-Diderot. CRPMS, Présidente du comité scientifique de l'Institut Émilie du Châtelet, directrice du laboratoire Centre de recherche psychanalyse, médecine et sociétés (CRPMS, EA 3522). A codirigé avec Florence Rochefort Qu'est-ce que le genre ? (Payot, 2014).

Cet article est la version française remaniée de « La soggettività di un'epoca. Che cosa porta l'omoparentalità alla psicoanalisi ? », Rivista di psicoanalisi, n° 60, 2014, p. 131-146.

1. On a retrouvé les mêmes qui étaient opposés au pacs, Christian Flavigny, auteur de *Je veux papa ET maman, Père-et-mère congédiés par la loi* (Paris, Salvator, 2012), Jean-Pierre Winter, auteur de *Homoparenté* (Paris, Albin Michel, 2010), Pierre Lévy-Soussan, auteur de *Destin de l'adoption* (Paris, Fayard, 2010), Charles Melman notamment. Ils se sont exprimés sur l'homoparentalité : catastrophe programmée. Voir les extraits des propos de ces psychanalystes relevés par Martine Gross dans l'article « Homoparentalité » du *Dictionnaire de l'homophobie*, sous la direction de Louis-Georges Tin, Paris, Puf, 2003, p. 218-222.

civil de solidarité², les mêmes annonçaient déjà la fin imminente de la civilisation, le déclin de la société, une catastrophe anthropologique... Certains psychanalystes s'étaient en effet jetés dans cette bataille, prédisant le désordre symbolique et, en s'autoproclamant porte-parole de « la » psychanalyse, avaient réussi à faire en sorte que « la » psychanalyse apparaisse, aux yeux de beaucoup, comme réactionnaire, moralisante, normative, parfois même homophobe.

La loi, portée par le gouvernement socialiste et sa garde des Sceaux Christiane Taubira, a été votée le 18 mai 2013³, mais les débats se poursuivent sur le danger potentiel que peut représenter, pour l'enfant, la famille homoparentale : à un débat sur la sexualité dite « normale » ont succédé des considérations sur le « bien de l'enfant ».

« Configuration familiale minoritaire en nombre, l'homoparentalité questionne les définitions que la société se donne de la filiation, de la famille et de la parentalité », écrit Martine Gros⁴. Que des groupes politiques conservateurs s'opposent aux progressistes sur des questions de société, c'est le jeu de la démocratie. Que les législateurs s'affrontent sur ces questions, cela relève de leur fonction représentative. Mais qu'un grand nombre de psychanalystes se soient à nouveau lancés dans la bataille, au travers de pétitions, de parutions d'ouvrages

2. Le Pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. La loi instaurant le Pacs a été votée en 1999 sous le gouvernement Jospin dans le but de « prendre en compte une partie des revendications des couples de même sexe qui aspiraient à une reconnaissance globale de leur statut, alors que la jurisprudence de la Cour de cassation refusait de regarder leur union comme un concubinage » (source Légifrance, site officiel de l'administration française). La bataille médiatique fut très dure, opposant les anti-pacs (on se souvient de la députée Christine Boutin en larme dans l'hémicycle parlementaire brandissant une bible) et ceux qui y étaient favorables. Déjà les arguments sur la fin de la civilisation et le désordre symbolique généralisé se faisaient entendre. En 2010, les pacs homosexuels représentaient 4,5 % des pacs (9 143 sur 205 558).

3. La loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe a été publiée au *Journal officiel* du samedi 18 mai 2013. Cette loi permet aux couples homosexuels de se marier. La loi ouvre également la voie de l'adoption à ces couples mariés. Voir le site officiel de l'administration française.

4. M. Gros, *Qu'est-ce que l'homoparentalité ?*, Paris, Payot, « Petite bibliothèque », 2012, p. 9.

prédictifs, d'interviews médiatiques, de rubriques polémiques dans les journaux pour donner chacun « sa position », cela pose question. Parlent-ils en leur nom ? en tant que citoyen ? psychanalyste ? représentant d'une discipline ? d'une profession ? Et que vient faire la psychanalyse ici ?

Je souhaiterais, dans cet article, analyser ce que ces débats sur le mariage pour tous et sur l'homoparentalité peuvent dire de la psychanalyse, et voir, également, ce que ces débats peuvent apporter à la psychanalyse. Qu'est-ce qui fait tant réagir ? En quoi certains dogmes de la psychanalyse sont-ils interrogés, voire semblent, pour certains, menacés ? Dans quelle mesure ces réflexions sur la famille et la transmission, les identités de sexe et la place de l'enfant permettent-elles à la psychanalyse de réinventer ce qui fait son tranchant subversif ? Il me semble en effet que « ce qui ne passe pas » peut se lire, d'une certaine manière, comme le refoulé d'une certaine psychanalyse.

LA SUBJECTIVITÉ D'UNE ÉPOQUE

Où en est la psychanalyse aujourd'hui ? Quelle *politique* serait la sienne ? Ce terme comporte d'ailleurs bien des ambiguïtés : la psychanalyse a-t-elle à se piquer de politique ? Le risque désormais pour la pratique analytique qui s'inscrit dans le champ social est d'avoir à s'exprimer sur tous les phénomènes sociaux contemporains, sa parole devenant la bonne parole pastorale qui mènerait les égarés sur leur prétendu chemin du « bien-être ». Le rapport à la contemporanéité, écrit Giorgio Agamben,

« est une singulière relation avec son propre temps, auquel on adhère tout en prenant ses distances ; elle est très précisément *la relation au temps qui adhère à lui par le déphasage et l'anachronisme*. Ceux qui coïncident trop pleinement avec l'époque, qui conviennent parfaitement avec elle sur tous les points, ne sont pas des contemporains parce que, pour ces raisons mêmes, ils n'arrivent pas à la voir. Ils ne peuvent pas fixer le regard qu'ils portent sur elle [...]. La contemporanéité comporte un certain "jeu", un certain déphasage, par lesquels son actualité inclut à l'intérieur d'elle-même une petite part de son dehors⁵ ».

5. G. Agamben, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Paris, Payot et Rivages, 2008, p. 10 et 31.

La position « politique » contemporaine de la psychanalyse serait alors à penser à partir de ce « jeu » – cet espace, d'un écart nécessaire qui permet le mouvement – et il conviendrait de penser pour elle une position de marge et de décalage : « Une étoile de cinquième ou sixième grandeur, si vous voulez la voir – c'est le phénomène d'Arago –, ne la fixez pas tout droit. C'est précisément à regarder un tout petit peu à côté qu'elle peut vous apparaître⁶ », écrivait Jacques Lacan.

L'affaire de la psychanalyse n'est pas politique, mais la politique en tant que biopouvoir – au sens foucauldien de l'art de gouverner les corps – peut entendre quelque chose de la psychanalyse pour ce qu'elle donne à penser et à connaître en matière de pulsionnel. Pour Michel Foucault, la biopolitique désigne la manière dont le pouvoir se transforme afin de gouverner non seulement des individus à travers un certain nombre de procédés disciplinaires, mais également l'ensemble des vivants constitués en population⁷ : la biopolitique s'occupe de la gestion de la santé, de l'hygiène, de l'alimentation, de la sexualité, de la natalité dans la mesure où ceux-ci sont devenues des enjeux économiques et politiques. Boire, fumer, manger, faire du sport ou ne pas en faire, faire l'amour ou ne pas le faire deviennent alors des « conduites à risque », des conduites à surveiller, à contrôler, voire à dépister par une puissance publique qui tend à normaliser les comportements afin d'exercer au mieux un pouvoir de surveillance.

« La découverte de la population est, en même temps que la découverte de l'individu et du corps dressable, l'autre grand noyau technologique autour duquel les procédés politiques de l'Occident se sont transformés. On a inventé à ce moment-là ce que j'appellerai la biopolitique⁸. »

6. J. Lacan (1964), Le séminaire, Livre XI (1963-1964), *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 94.

7. Voir, notamment, M. Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France* (1978-1979), Paris, Gallimard, Le Seuil, coll. « Hautes Études », 2004 ; *Le Pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France* (1973-1974), Paris, Gallimard, Le Seuil, coll. « Hautes Études », 2003.

8. M. Foucault (1981), « Les mailles du pouvoir », dans *Dits et écrits*, t. IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 193.

Michel Foucault développe, dans un autre article :

« L'individu, avec ses caractéristiques, son identité, dans son épinglage à soi-même, est le produit d'un rapport de pouvoir qui s'exerce sur des corps, des multiplicités, des mouvements, des désirs, des forces⁹. »

Quelle position analytique tenir alors devant la prolifération des dispositifs thérapeutiques qui régissent ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « santé mentale » ou le « soin » ? Quelle position tenir devant les appels à expertise sur le bien de « l'enfant », sur le « bon parent », sur les effets de tel ou tel comportement ? Comment, dans ces conditions, la psychanalyse peut-elle, comme l'écrit Jean Allouch, « se présenter dans le social afin de pouvoir y subsister, fût-ce au titre d'un parasite. Comment choisirait-elle une politique qui serait sienne, si elle ne sait plus ni qui elle est ni ce qu'elle est ?¹⁰ » C'est ce que Lacan indique comme direction lorsqu'il écrit :

« Qu'y renonce donc plutôt celui qui ne peut rejoindre à son horizon la subjectivité de son époque. Car comment pourrait-il faire de son être l'axe de tant de vies, celui qui ne saurait rien de la dialectique qui l'engage avec ces vies dans un mouvement symbolique¹¹. »

Le pari est d'importance. Si les psychanalystes font partie du concept d'inconscient en ce qu'ils en constituent l'adresse, l'engagement qui est le leur les enjoint de penser « la subjectivité de leur époque ». Comment, dans cette pratique, être à la fois partie prenante d'une « subjectivité de son époque » et le porteur d'une pensée dialectique, d'une pensée qui la déconstruit ?

Cette position relève de la *critique* : remettre en crise les discours qui nous tiennent et que nous tenons. La psychanalyse n'échappe pas à l'époque dans laquelle elle se pratique ; l'analyste n'est pas de surplomb par rapport à ses contemporains, mais son expérience de l'analyse le tient averti des discours

9. M. Foucault, « Questions à Michel Foucault sur la géographie », *Hérodote*, n° 1, janvier-mars 1976, p. 71-85, repris dans *Dits et écrits*, t. III, Paris, Gallimard, 1994, p. 36-37.

10. J. Allouch, *La psychanalyse est-elle un exercice spirituel ? Réponse à Michel Foucault*, Paris, EPEL, 2007, p. 14.

11. J. Lacan (1953), « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 321.

normatifs et des illusions idéalisantes que comporte tout type de modèle. Face à des configurations familiales qui mobilisent d'autres modèles que les modèles dits « traditionnels » (famille recomposée ou pluriparentale, famille dite « monoparentale » – on parlait autrefois de façon injurieuse de « fille-mère », puis souvent de manière implicitement dépréciative de « mère célibataire » –, famille homoparentale à structure pluriparentale ou biparentale¹²), ce sont aussi les idéalizations des notions de « parents » – « le » père, « la » mère –, « enfants », « famille » qui sont mises en perspective, avec ce que cela entraîne comme réflexions sur l'éducation, la transmission et la filiation : ces notions, comme celles également d'« attachement parental », d'« instinct maternel », de « développement » de l'enfant, ont une histoire, elles ne sont pas des invariants¹³.

Les inquiétudes des « spécialistes » de l'enfant attestent de la place qu'a pris « l'enfant » dans la subjectivité de notre époque. Nous pouvons relire avec grand intérêt, à la lumière de la subjectivité de l'époque, ce qu'écrivait Lou Andreas-Salomé à propos de la découverte freudienne qui fit elle-aussi, en son temps, « scandale » :

« C'est ce terme de "sexualité infantile" qui a fait pousser le plus de clameurs aux adversaires de la psychanalyse : depuis tout le monde a lancé une croisade en faveur de la bonne renommée de l'enfant, et de

12. Cf. M. Gross, *op. cit.*

13. Voir notamment la célèbre thèse de Philippe Ariès sur l'historicisation de l'attachement parental, dont il met en évidence la naissance, selon lui à partir du XVIII^e siècle, de la baisse de la fécondité, soit à partir du XVIII^e siècle, dans *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Points Seuil, 1975 ; mais aussi, P. Ariès, G. Duby (sous la direction de) (1985), *Histoire de la vie privée*, Paris, Points Seuil, 1999. Voir aussi plus récemment les ouvrages de Élisabeth Badinter remettant en perspective « l'instinct maternel » et qui ont suscité d'intenses débats autour de la « nature féminine » et des hormones de l'attachement révélées par des études du CNRS sous le nom d'ocytocine : dans le communiqué de presse du 15 février 2010 du CNRS relatif à l'étude dirigée par A. Sirigu, rapportant des effets de l'administration intranasale d'ocytocine à des patients autistes, on peut lire que l'ocytocine est « une hormone connue pour son rôle dans l'attachement maternel ». Dans le communiqué de presse CNRS/Inserm du 18 octobre 2010 relatif à l'étude dirigée par F. Muscatelli, rapportant un rôle de l'ocytocine dans l'initiation de l'activité de succion chez le souriceau, on peut lire : « Chez la mère, cette hormone joue aussi un rôle dans la parturition, l'allaitement et l'attachement de la mère à son bébé. »

nos jours encore on livre pour elle des batailles sur tous les fronts possibles. Ce qui n'empêche pas que l'enfant, ce pauvre petit ange d'innocence, si méchamment diffamé, a été le premier à nous livrer un savoir de quelque profondeur psychologique quant à l'essence de la sexualité... en quelque sorte la sexualité infantile a été surprise en flagrant délit, en compagnie du malade, de l'aliéné, du criminel¹⁴. »

L'idéalisation des modèles et les idéaux s'inscrivent dans un temps donné et une histoire, les normes qu'ils véhiculent sont donc contingentes et historicisables. Oublieux de leur position de praticien réglé sur le transfert et l'inconscient, certains psychanalystes se sont autoproclamés autorité morale ou expert de la santé mentale, en particulier lors des débats sur le mariage pour tous et l'adoption par les parents homosexuels en France en 2013. Que n'a-t-on entendu sur la fin de la civilisation et sur l'œdipe menacé, un œdipe présenté comme universel et hors temps. Comme l'indique Jean Allouch :

« C'est à ce titre que [le psychanalyste] est consulté par les tribunaux, par les médias, par les organismes éducatifs, par le législateur, etc. Et certains psychanalystes répondent à cette demande, se prononcent sur le mariage homosexuel, sur la possibilité pour les homosexuels d'élever des enfants, sur les mères porteuses. Comme s'ils pouvaient tenir un discours général sur de telles questions de société. Mais aussi comme s'ils savaient la norme, et comme si cette norme faisait l'unanimité dans "la profession". Ce dérapage est dû à l'emprise du médical sur l'analytique, une emprise que Freud a combattue, largement en vain¹⁵. »

En effet, Freud puis Lacan, malgré ce que l'on peut en dire, n'ont eu de cesse de montrer que, dans l'expérience de la sexualité humaine, il y a des différences et des genres multiples, des conduites et des pratiques sexuelles variées, des différenciations complexes et subtiles dans une diversité sexuelle soumise, selon les temps et les lieux, à une constellation de normes, des normes elles-mêmes plus ou moins contraignantes et plus ou moins nécessaires. Freud disait que les normes sont arbitraires et conventionnelles, qu'elles relèvent d'une fiction et donc de l'imaginaire social. Lacan, reprenant cette idée, dit, lors d'une

14. L. Andreas-Salomé (1910), *Éros*, trad. fr., Paris, Minuit, 1987 p. 134.

15. J. Allouch, entretien avec S. Boehringer et L.G. Tin, dans *Homosexualité, aimer en Grèce et à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Signets », 2010, p. VII-XIX, p. XII.

interview en 1973¹⁶ : « Il y a des normes sociales faute de toute norme sexuelle, voilà ce que dit Freud. » C'est encore Lacan qui, le premier, avait mis en garde les analystes dès les années 1960 au sujet d'Œdipe, dont il disait qu'il « ne saurait tenir indéfiniment l'affiche dans les formes de société où se perd de plus en plus le sens de la tragédie¹⁷ ». Et, en 1967, Lacan parlait même de « l'attachement spécifié de l'analyse aux coordonnées de la famille [qui] est un fait qui est à estimer sur plusieurs plans. Il est extrêmement remarquable dans le contexte social. Il semble lié à un mode d'interrogation de la sexualité, qui risque fort de manquer une conversion sexuelle qui s'opère sous nos yeux¹⁸ ». Malgré ces avertissements, une certaine psychanalyse a « manqué une conversion sexuelle qui s'opère sous nos yeux » et a produit un discours normalisant en confondant les identités sexuelles avec les constellations identificatoires.

Freud avait craint en son temps, à juste titre, que l'on prenne la psychanalyse pour une vision du monde qui pourrait dire la vérité sur tous les phénomènes et donner son avis sur toutes les conduites. Il craignait que l'on instrumente la psychanalyse pour prédire l'avenir d'un enfant, et qu'elle devienne à ce titre une « orthopsychie », normative et moralisante. En avril 1935, une mère avait écrit d'Amérique à Freud pour lui demander conseil et la réponse de Freud avait été envoyée anonymement par cette femme à Kinsey. Elle y avait joint ce mot : « Je vous envoie ci-joint une lettre d'un grand homme et d'un homme bon, lettre que vous pouvez conserver. De la part d'une mère reconnaissante. »

16. Interview diffusée sur France Culture, publiée dans la revue *Le Coq-Héron* en 1974.

17. J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 813.

18. J. Lacan, « Première version sur « La proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école », dans « Annexes », *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 587. Voir J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII (1969-1970), L'envers de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1991 : « Ce n'est tout de même pas parce que je prêche le retour à Freud que je ne peux pas dire que *Totem et tabou*, c'est tordu. C'est même pour ça qu'il faut retourner à Freud. [...] Je ne suis pas du tout en train de dire que l'Œdipe ne sert à rien, ni que cela n'a aucun rapport avec ce que nous faisons. Cela ne sert à rien aux psychanalystes, ça s'est vrai » (p. 128-129).

« 9 avril 1935, Dear Mrs...

Je crois comprendre d'après votre lettre que votre fils est homosexuel. J'ai été frappé du fait que vous ne mentionnez pas vous-même ce terme dans les informations que vous me donnez à son sujet. Puis-je vous demander pourquoi vous l'évitez ? L'homosexualité n'est évidemment pas un avantage, mais il n'y a là rien dont on doit avoir honte, ce n'est ni un vice, ni un avilissement et on ne saurait la qualifier de maladie ; nous la considérons comme une variation de la fonction sexuelle, [...]. C'est une grande injustice de persécuter l'homosexualité comme un crime – et c'est aussi une cruauté. [...]. En me demandant s'il m'est possible de vous venir en aide, vous voulez sans doute demander si je puis supprimer l'homosexualité et faire qu'une hétérosexualité la remplace. La réponse est que, d'une manière générale, nous ne pouvons promettre d'y arriver. [...]. Le résultat du traitement reste imprévisible.

Ce que la psychanalyse peut faire pour votre fils se situe à un niveau différent. S'il est malheureux, névrosé, déchiré par des conflits, inhibé dans sa vie sociale, alors la psychanalyse peut lui apporter l'harmonie, la paix de l'esprit, une pleine activité, qu'il demeure homosexuel ou qu'il change¹⁹. »

Voilà ce que la psychanalyse fidèle à Freud peut faire.

LES IMPENSÉS D'UNE CERTAINE PSYCHANALYSE, OU LE BON SENS POPULAIRE

Les psychanalystes qui s'expriment sur l'homoparentalité s'insurgent lorsqu'il leur est signifié que leurs propos pourraient être considérés comme homophobes. Ils s'étonnent qu'on leur reproche d'établir une hiérarchie entre le bon parent hétérosexuel et le parent homosexuel moins « compétent ». Ils se considèrent pourtant comme les héritiers de Freud, alors même que celui-ci s'est opposé à toute stigmatisation des homosexuel-les :

« La recherche psychanalytique s'oppose avec la plus grande détermination à la tentative de séparer les homosexuels des autres êtres humains en tant que groupe particularisé. En étudiant d'autres excitations sexuelles encore que celles qui se révèlent de façon manifeste, elle apprend que tous les hommes sont capables d'un choix d'objet

19. Cité par R. Menahem, « Désorientations sexuelles. Freud et l'homosexualité », *Revue française de psychanalyse*, 2003/1, vol. 67, p. 21.

homosexuel et qu'ils ont effectivement fait ce choix dans l'inconscient. [...] C'est l'indépendance du choix d'objet vis-à-vis du sexe de l'objet, la liberté de disposer indifféremment d'objets masculins et féminins [...] que la psychanalyse considère comme la base originelle à partir de laquelle se développent, à la suite d'une restriction dans un sens ou dans l'autre, le type normal aussi bien que le type inversé. Du point de vue de la psychanalyse [...], l'intérêt sexuel exclusif de l'homme pour la femme est aussi un problème qui requiert une explication et non pas quelque chose qui va de soi et qu'il y aurait lieu d'attribuer à une attraction chimique en son fondement²⁰. »

C'est « l'intérêt de l'enfant » qui est au cœur des préoccupations des analystes qui s'expriment au nom de la profession et qui se penchent sur l'homoparentalité. Ils prédisent le pire pour les enfants, « que [les homosexuels] traitent comme un fétiche ou comme un objet de consommation », selon Jean-Pierre Winter²¹. Selon eux, résume Martine Gross,

« l'enfant ne serait pas désiré pour lui-même mais comme moyen d'exposer aux yeux de tous le déni de l'infertilité du couple homosexuel. Il y aurait une posture de défi chez l'homosexuel qui veut être parent. Les enfants seraient sacrifiés sur l'autel de l'image d'eux-mêmes des adultes homosexuels [...] la constitution des familles homoparentales procéderait d'un fantasme de parthénogenèse psychique [...] La souffrance de ces enfants ressemblerait à celle d'enfants victimes d'inceste²² ».

20. S. Freud, (1905), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, note ajoutée en 1915, trad. fr., Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1987, p. 51. Quand, pour le journal viennois *Die Zeit*, on a demandé son avis à Freud sur un scandale impliquant une importante personnalité traduite en justice pour homosexualité (1903), il répond : « L'homosexualité ne relève pas du tribunal et j'ai même la ferme conviction que les homosexuels ne doivent pas être traités comme des gens malades, car une telle orientation sexuelle n'est pas une maladie. Cela ne nous obligerait-il pas à caractériser comme malades de nombreux grands penseurs que nous admirons précisément en raison de leur santé mentale [...] Les personnes homosexuelles ne sont pas des malades »; et aussi, « Le choix d'objet homosexuel est présent dans la vie psychique normale. Il doit en être ainsi, car je n'ai pas encore réussi à faire une psychanalyse d'homme ou de femme sans devoir tenir compte d'une telle tendance homosexuelle ». Voir Menahem R., « Désorientations sexuelles. Freud et l'homosexualité », *art. cit.*, p. 14.

21. Cité par M. Gross, *Qu'est-ce que l'homoparentalité ?*, *op. cit.*, p. 137-138. J.-P. Winter « Il ne faut pas que les enfants deviennent des fétiches », *L'événement du jeudi*, 18 juin 1998.

22. *Ibid.*, voir la liste des propos relevés par M. Gross dans *Qu'est-ce que l'homoparentalité ?*, *op. cit.* p. 137-140. Propos tenus par C. Flavigny, C. Melman, J.-P. Winter, D. Sibony, notamment.

Pour Foucault, l'apparition de *l'homo psychologicus* est coextensive avec les discours médicaux et l'inflation discursive scientifique des XVIII^e et XIX^e siècles. À ce moment-là émergent les identités et les catégories psychologico-médicales qui identifient un sujet pour mieux le contrôler. Il ne s'agit plus de sanctionner, selon un code juridique et moral, ce qui serait « illicite » ou « illégal », mais de rectifier par la médicalisation une conduite et un comportement que le champ social et politique considère anormaux. Le philosophe écrit :

« Je dirais très schématiquement que le grand problème des sociétés occidentales depuis le Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle a bien été le droit, la loi, la légitimité, la légalité, et qu'on a péniblement conquis une société de droit, le droit des individus, au cours de toutes les luttes politiques qui ont parcouru, qui ont secoué l'Europe jusqu'au XIX^e siècle ; et au moment même où on croyait, où les révolutionnaires français, par exemple, croyaient atteindre une société de droit, voilà que quelque chose s'est passé que j'essaie justement d'analyser, quelque chose qui a fait qu'on est entré *dans la société de la norme, de la santé, de la médecine, de la normalisation qui est notre mode essentiel de fonctionnement maintenant*. [...] On psychologise aussitôt les choses ; les psychologiser, c'est-à-dire les médicaliser [...]. Par pensée médicale, j'entends une façon de percevoir les choses qui s'organise autour de la norme, c'est-à-dire qui essaie de partager ce qui est normal de ce qui est anormal, qui n'est pas tout à fait justement le licite et l'illicite ; la pensée médicale distingue le normal de l'anormal ; elle se donne, elle cherche à se donner des moyens de correction qui ne sont pas exactement des moyens de punition, mais des moyens de transformation de l'individu, toute une technologie du comportement qui est liée à cela²³. »

Les pratiques sexuelles sont jugées à l'aune des normes d'une époque, classées et contrôlées par le politique, voire, en cas de diagnostic de déviance, médicalisées. Les experts en « santé mentale » nourrissent un malentendu : face à une demande relevant d'un droit (les droits pour toutes les personnes élevant des enfants à avoir les mêmes protections juridiques devant le législateur : deux hommes élevant un enfant, deux femmes élevant un enfant veulent être considérés

23. M. Foucault (1977), « Le pouvoir, une bête magnifique », dans *Dits et écrits*, t. II, Paris, Quarto Gallimard, 2001, p. 373 et 374. C'est moi qui souligne.

citoyens de plein droit), ils apportent une réponse relevant de la norme. Du droit et de la loi, on est passés à la morale et à la norme. Certes, la psychanalyse a à faire avec la sexualité, mais les pratiques sexuelles ne sont pas l'affaire de la psychanalyse.

La sexualité s'inscrit dans l'évolution et l'histoire d'une société : c'est un fait de civilisation, c'est-à-dire un fait de langage. Quant au sexuel, au « sexual » tel que Jean Laplanche propose de le nommer afin de rendre compte de la « *Sexualtheorie* » freudienne²⁴ (c'est-à-dire le sexuel pervers et polymorphe), il est affaire de psychanalyse, en tant qu'il est le vecteur de la pulsion, un des fondements de l'invention freudienne avec l'hypothèse de l'inconscient. Un analyste freudien « dirigerait-il » les pratiques sexuelles de son analysant, en lui prescrivant telle ou telle pratique ou en lui déconseillant telle ou telle autre ? Le texte de Freud « De la psychanalyse sauvage », est dans cette perspective fort réjouissant à relire :

« Il y a quelques jours apparut à ma consultation, accompagnée par une amie, une dame d'un certain âge qui se plaignait d'états d'angoisse. Elle était dans la deuxième moitié de la quarantaine, assez bien conservée, et n'avait visiblement pas encore mis un terme à sa féminité. Le facteur ayant occasionné l'éruption de ces états était le divorce d'avec son dernier mari, mais, d'après ce qu'elle indiquait,

24. J. Laplanche, « Le genre, le sexe, le sexual », dans A. Green et coll., *Sur la théorie de la séduction*, Paris, In Press, coll. « Libres cahiers pour la psychanalyse », 2003, p. 69-77, 70 et 71 : « Il y a le "sexual" par exemple dans les *Trois essais* sur la *Sexualtheorie*, c'est-à-dire sur la théorie du sexuel et du "sexual". C'est éventuellement une certaine bizarrerie de ma part que de parler du "sexual" et pas du sexuel, mais je tiens à bien marquer cette opposition et cette originalité freudienne du concept. En allemand il y a deux termes. Il y a bien sûr *Geschlecht* qui veut dire "sexe sexué" mais il y a aussi le "sexual". Quand Freud parle de sexualité élargie, la sexualité des *Trois essais*, il parle toujours du "sexual". Il aurait été impensable que Freud intitulât son ouvrage inaugural : *Trois essais sur la théorie du sexué* – ou de la sexuation. La *Sexualtheorie* n'est pas une *Geschlechtstheorie*. C'est une sexualité qu'on a dite non procréative, non principalement sexuée, par différence avec ce qu'on nomme justement la "reproduction sexué". Donc le sexual n'est pas le sexué ; c'est essentiellement le sexuel pervers infantile. La sexualité dite "élargie" est la grande découverte psychanalytique maintenue de bout en bout et difficile à conceptualiser comme le montre Freud lui-même lorsqu'il essaie de réfléchir à la question, dans son *Introduction à la psychanalyse* par exemple. Infantile bien sûr, liée au fantasme plus qu'à l'objet, donc autoérotique, régie par le fantasme, régie par l'inconscient. (L'inconscient n'est-il pas finalement le sexual ? On peut se poser à juste titre la question). »

l'angoisse avait connu un accroissement considérable depuis que, dans son faubourg, elle avait consulté un jeune médecin ; celui-ci en effet lui avait exposé que la cause de son angoisse était son état de besoin sexuel. Selon lui, elle ne pouvait pas se passer du commerce avec l'homme et c'est pourquoi il n'y avait pour elle que trois voies menant à la santé : ou elle retournait vers son mari, ou elle prenait un amant, ou elle se satisfaisait elle-même. Depuis, elle se disait convaincue qu'elle était inguérissable, car elle ne voulait pas retourner vers son mari, et les deux autres moyens étaient contraires à sa morale et à ses idées religieuses²⁵. »

Après avoir exprimé quelques doutes sur la façon dont cette femme avait pu rapporter les propos de ce médecin, Freud s'engage dans la démonstration de ce qu'il appelle « l'analyse sauvage ». Parmi ses arguments, je retiendrai celui qui m'intéresse ici :

« Les conseils du médecin font apparaître clairement dans quel sens il conçoit "la vie sexuelle". À savoir *dans le sens populaire* où l'on ne comprend par besoins sexuels rien d'autre que le besoin du coït ou de manœuvres analogues provoquant l'orgasme et l'évacuation des substances sexuelles²⁶. »

Le médecin est du côté du « sens populaire », dans la mesure où il se règle sur le discours normatif de son époque sans en interroger les conditions d'émergence. On me rétorquerait aujourd'hui que plus aucun analyste ne ferait ce genre d'erreur et ne serait du côté du « bon sens populaire ». Pourtant, la sexualité assimilée aux pratiques sexuelles est devenue, dans nos époques contemporaines, une « sexologie » relevant du politique, et la psychanalyse s'en est mêlée. La sexualité est médicalisée, diagnostiquée, contrôlée par les dispositifs politiques. Or la psychanalyse n'est pas une morale, ni une pastorale ; l'analyste n'est ni un moraliste ni un pasteur. La psychanalyse n'est pas une démarche prescriptive qui dirait ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Si l'on suit la logique du texte de Freud sur « la psychanalyse sauvage », une prudente abstention et une position marginale par rapport au « sens populaire » sont des conditions pour exercer le métier d'analyste freudien.

25. S. Freud (1910), « De la psychanalyse sauvage », dans *Œuvres complètes*, t. X, trad. fr. Paris, Puf, 1993, p. 207.

26. *Ibid.*, p. 208, c'est moi qui souligne.

LE SEXE EXISTE-T-IL EN PSYCHANALYSE ?

L'une des ruptures épistémologiques introduite par la théorie freudienne consiste en la dépathologisation du fait sexuel humain dans *toutes* ses dimensions et Freud aura conservé jusqu'aux derniers textes l'idée d'une polymorphie de la sexualité infantile. En effet, il n'a eu de cesse de démontrer que le développement libidinal n'est pas stable, qu'il n'y a pas de stade, que la génitalité est un mythe, et que le graal développemental de la « maturité sexuelle », une illusion. La question freudienne n'est pas celle d'une identité sexuelle, mais davantage celle des constellations identificatoires de la vie psychique. Ce qui caractérise les pulsions sexuelles, dit-il encore, c'est leur immense plasticité et non pas l'objet de la pulsion elle-même. Lacan, dans son retour à Freud, prolonge cette idée en disant, notamment dans le séminaire *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* : « Dans le psychisme, il n'y a rien par quoi le sujet puisse se situer comme être de mâle ni être de femelle. »

« Homo » ou « hétéro », « masculin », « féminin », telles sont les catégories construites socialement effaçant ce que l'invention de la sexualité infantile freudienne a de subversif.

« Masculin et féminin, écrit Jean Laplanche, est la première différenciation que vous faites quand vous rencontrez un autre être humain, et vous êtes habitués à faire cette différenciation avec une certitude exempte d'hésitation. [...] En psychanalyse, en clinique d'une façon générale, l'immense majorité, voire la totalité des "observations" posent de façon irréfléchie au départ : "il s'agit d'un homme de trente ans ; ou d'une femme de vingt-cinq, etc." Le genre serait-il vraiment a-conflictuel au point d'être un impensé de départ ?²⁷ »

C'est précisément le récent outil épistémologique du genre (*gender*) qui peut redonner un nouvel élan à une psychanalyse prise dans les discours courants de son époque, une psychanalyse oublieuse de l'infantile, du polymorphe, de l'inventivité inconsciente de l'enfant. Les réactions antipsychanalytiques dans le champ des sciences sociales ont été fort nombreuses et

27. J. Laplanche, *Sexual. La sexualité élargie au sens freudien*, Paris, Puf, 2003, p. 162-163.

souvent rudes, mais Gayle Rubin, une anthropologue américaine, a tenté, tout en critiquant une certaine psychanalyse normative, de penser la rencontre entre les *gender studies* et la psychanalyse freudienne²⁸. Elle écrit :

« La bataille entre la psychanalyse et le mouvement des femmes et le mouvement gay est devenue légendaire. Cette confrontation entre les révolutionnaires sexuels et l'*establishment* des cliniciens a été provoquée en partie par l'évolution de la psychanalyse aux États-Unis, où la tradition clinique a fétichisé l'anatomie. L'enfant est conçu comme passant d'un stade à un autre de son organisme jusqu'à ce qu'il atteigne son destin anatomique et la position du missionnaire. La pratique clinique a souvent considéré que sa mission était de réparer des individus qui, d'une façon ou d'une autre, en sont venus à dérailler sur la voie de leur but "biologique". Transformant la loi morale en loi scientifique, la pratique clinique a servi à imposer la norme sexuelle à des participants indisciplinés. En ce sens, la psychanalyse est souvent devenue plus qu'une théorie des mécanismes de reproduction des arrangements sexuels ; elle a été l'un de ces mécanismes. Le but des révoltes féministes et gay étant de démanteler le dispositif qui enrégimente la sexualité, une critique de la psychanalyse était de mise. [...] [Pourtant] La psychanalyse présente un ensemble unique de concepts permettant de comprendre les hommes, les femmes et la sexualité²⁹. » Elle ajoute : « Comme la psychanalyse est une théorie du genre, l'écartier serait suicidaire pour un mouvement politique qui se consacre à éradiquer la hiérarchie de genre (ou le genre lui-même)³⁰. »

Penser les catégories qui apparaissent immuables et anhistoriques, tel est l'intérêt de la méthode du genre : remettre du conflit, de l'instable, de l'hésitation, de l'intranquillité dans les façons d'appréhender les différences homme/femme, les polarités féminin/masculin, les hiérarchisations sociales, les identités figées, les faits dits « naturels ». La différence des sexes, autre grand dogme de la psychanalyse, serait, pour certains, la capacité même de penser. Il y a pourtant chez Freud le constat de la grande énigme que constitue la différence des sexes. À la

28. G. Rubin, *Surveiller et jouir, anthropologie politique du sexe*, trad. fr., Paris, EPEL, 2010, voir : « Penser le sexe : pour une théorie radicale de la politique de la sexualité », p. 135-224.

29. *Ibid.*, p. 53-54.

30. *Ibid.*

fin de son parcours théorique, en 1938, Freud avance que la psychanalyse ne peut rien dire de la différence des sexes et de la bisexualité psychologique. Il écrit dans l'*Abrégé de psychanalyse* :

« Nous nous trouvons en face d'une grande énigme, d'un problème posé par un fait biologique, celui de l'existence de deux sexes. Là finissent nos connaissances et ce fait, nous n'arrivons pas à le ramener à autre chose. La psychanalyse n'a contribué en rien à résoudre ce problème qui est sans doute tout entier d'ordre biologique. Nous ne découvrons dans le psychisme que des reflets de cette grande opposition et nos explications se heurtent à une difficulté dont nous soupçonnions depuis longtemps le motif [...]. Le fait de la bisexualité psychologique pèse sur nos recherches et rend difficile toute description³¹. »

Il constate la « mobilité de la libido, c'est-à-dire la facilité avec laquelle elle passe d'un objet à l'autre », ou encore le fait que le corps tout entier est « érogène³² ». Il apparaît clairement que la différence des sexes et la bisexualité psychologique ne sont pas des repères si fiables pour Freud. Le corps, le sexe, la sexualité restent trop indisciplinés. Ils ne relèvent pas si simplement de bicatégories.

Dans un article intitulé « Qu'est-ce que la psychologie ? », datant de 1958, Georges Canguilhem donne, ce qu'il appelle, « un conseil d'orientation » aux psychologues :

« C'est donc très vulgairement que la philosophie pose à la psychologie la question : dites-moi à quoi vous tendez pour que je sache ce que vous êtes. Mais le philosophe peut aussi s'adresser au psychologue sous la forme – une fois n'est pas coutume – d'un conseil d'orientation, et dire : quand on sort de la Sorbonne par la rue Saint-Jacques, on peut monter ou descendre ; si l'on va en montant, on se rapproche du Panthéon qui est le Conservatoire de quelques grands hommes, mais si on va en descendant, on se dirige sûrement vers la préfecture de police³³. »

L'avertissement de Georges Canguilhem est aujourd'hui encore, et peut-être davantage, d'actualité dans la mesure où il

31. S. Freud (1938), *Abrégé de psychanalyse*, trad. fr., Paris, Puf, 1985, p. 58-59.

32. *Ibid.*

33. G. Canguilhem (1958), « Qu'est-ce que la psychologie », dans *Études d'histoire et de philosophie des sciences concernant les vivants et la vie*, Paris, Vrin, 2002, p. 381.

porte non seulement sur les pratiques mais aussi sur le champ d'application des psychologues, des psychothérapeutes, des psychiatres, des psychanalystes – des « psycho » comme dit Lacan dans *Télévision*³⁴. Un « psy » est-il un savant, un scientifique ou un préfet de police, un procureur ? Quelles sont les *lignes de partage* et les catégories qu'il dessine par et dans sa pratique ? Pour un analyste freudien, il s'agit d'analyser le champ discursif et le dispositif pratique qui sous-tendent les usages de la norme. Il s'agit d'analyser la normalisation des discours qui ouvre sur la normalisation des conduites...

La position de l'analyste est celle d'un équilibriste : pris dans la subjectivité de son époque et tout à la fois au travail pour en analyser les points aveugles ; passeur d'une parole singulière et tout à la fois au travail pour s'inventer une position à la marge des discours courants, loin des visions du monde fantasmées – tel serait l'enseignement freudien. Peut-être que l'homoparentalité a fait vaciller l'équilibre de certains et révélé quelques points aveugles. « Ce qui pose problème, écrit Guy Hocquenghem, n'est pas le désir homosexuel, c'est la peur de l'homosexualité ; il faut expliquer pourquoi le mot seul déclenche les fuites et les haines. On s'interrogera donc sur la façon dont le monde hétérosexuel discourt et fantasme sur "l'homosexualité"³⁵. »

34. J. Lacan, *Télévision*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 25.

35. G. Hocquenghem (1972), *Le désir homosexuel*, Paris, Fayard, 2000, p. 23.